

Plan d'aménagement local

**PLAN D'AFFECTATION DES ZONES**

Date: 10.06.2024 Format: 68 x 126 cm SIG / DAO: MapInfo 19.0 Données cadastrales diffusées par: GeoSud SA 1630 Bulle Echelle: 1:51000

Plan approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions le 01 mai 2019

Modifications mises à l'enquête publique par publication dans la feuille officielle du canton de Fribourg

N° ..... du .....  
Adopté par le Conseil Communal de Riaz

Le: .....  
La Secrétaire La Syndique

Approuvé par la Direction du Développement territorial, des Infrastructures, de la Mobilité et de l'Environnement

Le: .....  
Le Conseiller d'Etat Directeur

**artefact urbanisme** Av. de la Gare 14, 1700 Fribourg, tél. 026 321 25 35 artefact.urbanisme@bluewin.ch

**LÉGENDE**

**ZONE D'AFFECTATION**

- ZONE À BÂTIR
- ZONE DE CENTRE
- ZONE RÉSIDENTIELLE À FAIBLE DENSITÉ
- ZONE RÉSIDENTIELLE À MOYENNE DENSITÉ
- ZONE D'ACTIVITÉS
- ZONE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL I
- ZONE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL II
- ZONE DE CENTRE ÉQUESTRE
- ZONE LIBRE

- AUTRES ZONES
- ZONE AGRICOLE
- AIRE FORESTIERE
- ZONE DE PROTECTION DES COURS D'EAU
- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ARCHÉOLOGIQUE

**ÉLÉMENS SUPERPOSÉS**

**SECTEURS SUPERPOSÉS**

- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DE LA NATURE
- ESPACE RESERVE AUX COURS D'EAU

**SECTEURS DES DANGERS NATURELS (CDN) - PLATEAU**

- SECTEUR DE DANGER ÉLEVÉ
- SECTEUR DE DANGER MODÉRÉ
- SECTEUR DE DANGER FAIBLE
- SECTEUR DE DANGER INDICATIF
- SECTEUR DE DANGER RÉSIDUEL

**PÉRIMÈTRES SUPERPOSÉS**

■ PLAN D'AMÉNAGEMENT DE DÉTAIL (PAD) APPROUVÉ

■ PÉRIMÈTRE À PRÉSCRIPTIONS PARTICULIÈRES

■ PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DU SITE CONSTRUIT

■ PÉRIMÈTRE D'IMPLANTATION DES ANTENNES

■ PÉRIMÈTRE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

■ PÉRIMÈTRE D'ÉNERGIE DE RÉSEAU

**ÉLÉMENS PROTÉGÉS SUPERPOSÉS**

■ CHEMIN VS CATEGORIE DE PROTECTION II

● BÂTIMENT PROTÉGÉ DE CATÉGORIE 1

○ BÂTIMENT PROTÉGÉ DE CATÉGORIE 2

○ BÂTIMENT PROTÉGÉ DE CATÉGORIE 3

■ BOISEMENT HORS FORêt

■ Boisement hors-forêt hors zone à bâti protégé selon l'art. 20 RCU

**AUTRES ÉLÉMENS SUPERPOSÉS**

■ CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIERE

■ DISTANCES DE CONSTRUCTION

■ BÂTIMENTS NON SOUMIS À L'IBUS, ART. 80 RELATEC AL.5

■ CENTRALE DE CHAUFFAGE

**INFORMATIONS INDICATIVES**

■ SITES POLLUÉS AVEC N° SPO

■ AIRE D'ENTREPRISE

■ SITE DE STOCKAGE

■ COURS D'EAU SOUS TUYAU

■ COURS D'EAU / ÉTANGS

